



Communiqué de presse

Paris, le 2 novembre 2023

La FNTR met à la disposition des dirigeants un outil inédit d'évaluation de leur santé globale

Depuis plusieurs années la FNTR met en place différents outils pour améliorer les conditions de vie au travail dans le secteur du Transport Routier de Marchandises et proposer des clés à la prévention des risques. Dans la conjoncture actuelle, la FNTR souhaite se tourner vers la santé des chefs d'entreprises, c'est dans ce cadre qu'elle vient de signer une convention de partenariat avec l'Observatoire AMAROK, présidé par Olivier TORRÈS intervenant [du 77^{ème} congrès de la FNTR](#), le 21 septembre dernier.

Cette convention permet aux adhérents de la FNTR, chefs d'entreprise et dirigeants d'entreprise, d'accéder anonymement à une plateforme afin d'évaluer leur santé au travail et de prévenir les risques d'épuisement.

Lorsque le chef d'entreprise aura renseigné le questionnaire, il lui sera communiqué un taux de risque d'épuisement professionnel. Si son taux d'épuisement excède un seuil défini par l'Observatoire AMAROK, le dirigeant pourra, s'il le souhaite accéder à un formulaire de contact afin de bénéficier d'un rappel lui proposant une écoute psychologique anonyme et prise en charge par la FNTR.

[Présentation de l'observatoire AMAROK](#)

[Présentation de l'outil d'évaluation](#)

Contacts presse :

Camille MIKOCZY – camille.mikoczy@fntr.fr – 06 63 09 19 41

Alexandra CHASSIGNAT – alexandra.chassignat@fntr.fr – 01 44 29 04 12